

## Projet de verger de quartier au Bouc d'Or Lydia RAZAFINDRALAY, habitante du quartier

Objectif: créer un verger de quartier sur une parcelle communale du quartier du Bouc d'Or (ci-dessous).

Parcelle 00115 section 33



### **\*\*Concrètement :**

- **Quoi** : planter plusieurs rangées d'environ 8 arbres fruitiers locaux, minimum 3 rangées de 25 arbres en tout.
- **Quand** : automne 2023.
- **Qui** : les habitants du quartier volontaires, les élus du quartier, voire des enfants de l'école du Bouc d'Or...
- **Comment** : mise à disposition de la parcelle par la commune, fourniture et prêt de matériel par la commune pour les plantations et l'entretien futur.
- **Et après** : les habitants du quartier volontaires s'engagent auprès de la commune à assurer la pérennité des plantations : entretien les 3-5 premières années demande un peu de temps et il faut être prêt à le faire, cependant à plusieurs et organisés ce n'est vraiment pas si dur (maintenance protections des arbres, parfois arrosage si canicule, veille de l'état de santé, ajout supplémentaire de paillage, débroussaillage autour des plants), mais après 5 ans il n'y a quasiment plus qu'à attendre les fruits.
- **Mais pourquoi faire** : pour la récolte de fruits réservée aux habitants, pour la biodiversité, pour la pédagogie et la sensibilisation que cette action offrirait, pour le patrimoine local que représentent les vergers...

### **\*\*Avantages pratiques :**

- Les vergers disparaissent. Voici une façon simple de faire quelque chose : planter, entretenir, récolter.
- Ce n'est pas cher (à vu de nez < 3 000 € si subventions p.ex de l'AAP TVB ou de la CeA et des com-com pour achat des plants = coût encore moindre).

- Projet quasiment clé en main pour la commune, elle n'a pas beaucoup de choses à faire vu que les habitants feront le plus gros pour planter et entretenir dans le futur.
- Le conseil de quartier est impliqué.
- Créer du lien entre habitants.
- Planter un arbre est un geste fort et symbolique, cela parle à tous.
- Profit de l'action direct par les fruits à récolter dans quelques années.
- Action en lien avec la mesure 8 sur la TVB que la commune a signé au niveau 3 (le plus fort).
- Accès très aisé à la parcelle pour la plantation et l'entretien futur.
- La parcelle est en début de chemin très fréquenté par les gens du quartier, dont le maire et sa famille, donc l'action sera bien visible.

**\*\*Points de vigilance :**

- Nécessite de convaincre l'exploitant agricole (EARL ADAM à Ingenheim, gérante Kathy ADAM) qui loue la parcelle et la fauche; les arbres créent un obstacle et diminuent la surface de fauche (ex. d'arguments types).
- Demande de la bonne volonté, un peu de temps et de l'organisation, et de l'huile de coude
- Des parcelles privées de verger existent aux alentours où les arbres sont dépérissants et non entretenus, il faudrait penser à préserver l'existant; oui aussi mais globalement il y a un manque de renouvellement des arbres fruitiers, la commune peut ainsi montrer l'exemple.

Personnellement prête à m'investir pour cette action et la porter, aujourd'hui et dans les années à venir mais pas seule, avec des personnes motivées. J'habite une rue à côté et je passe souvent faire mes balades dans ce secteur donc facilité d'avoir une veille sur les plantations.

Vues d'ensemble des prairies de la Côte de Saverne sur laquelle est située la parcelle communale)

